

Intitulé : CQP Horloger qualifié

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 1.1. – Accueil d'une clientèle locale ou internationale et réception de la montre : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil du client en français ou dans une langue étrangère - Consultation de l'historique client et produit - Réalisation d'un pré-diagnostic de la montre 	C.1.1. Accueillir une clientèle francophone et internationale en adoptant une posture d'écoute active, en appliquant les procédures d'accueil de personnes en situation de handicap le cas échéant et en consultant la fiche client afin d'identifier avec lui ses besoins et attentes concernant la montre	Modalité d'évaluation n°1 Simulation d'un entretien avec un client pour un service après-vente Le candidat reçoit en amont de l'évaluation un cahier des charges avec l'ensemble des informations nécessaires à la simulation. Le candidat est mis en situation d'accueil d'un client francophone ou étranger dans une entreprise assurant un service après-vente de montres (simple, à complications). Un (ou plusieurs) membre du jury joue le rôle du client et a une demande de service après-vente sur une montre. Des questions en français ou dans une autre langue le cas échéant sont préparées par le jury d'évaluation et peuvent être posées au candidat. Durée : 1 heure (30 min de préparation et 30 min d'évaluation)	L'accueil est adapté à la clientèle et conforme aux pratiques et procédures de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat accueille le client avec politesse, courtoisie et instaure un climat de confiance. - Le candidat adapte son accueil et son vocabulaire à la typologie et la langue du client et tient compte des possibles situations de handicap le cas échéant. - Le candidat consulte l'historique du client sur sa fiche (historique d'achat/de vente, historique SAV, etc.) et les informations sont vérifiées auprès du client (identité, demandes, etc.). - Le candidat adopte une posture d'écoute active du client et l'aide à expliciter ou traduire sa demande. - La tenue professionnelle est adaptée aux exigences de l'entreprise. - Les informations client et produit (données techniques, données réglementaires, historique et description de la montre, etc.) sont correctement renseignées et sont complètes.
	C.1.2. Réaliser un pré-diagnostic sur tout type de montre apportée en questionnant le client sur le dysfonctionnement ou défaut constaté dans le but d'identifier les actions de révision et réparation éventuelles à mener		Les opérations de révision et/ou de réparation sont identifiées et consignées : <ul style="list-style-type: none"> - Le questionnement du client par le candidat est pertinent et la demande est interprétée correctement. - Les attentes et besoins du clients sont identifiés, précisés et reformulés avec justesse. - La procédure de réception de la montre est conforme aux pratiques de l'entreprise. - L'ensemble des anomalies apparentes (rayures, casses, chocs, etc.) sur la montre est correctement relevé et consigné. - Le candidat identifie des premières pistes d'action et établit correctement un pré-diagnostic. - Le pré-diagnostic est conforme aux procédures de l'entreprise.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

<p>Activité 1.2. – Conseil auprès d’une clientèle locale et internationale sur les services après-vente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de prestations techniques et commerciales de service après-vente - Etablissement du devis de la prestation - Conseil au client sur la montre - Gestion des litiges et conflits 	<p>C.1.3. Proposer des solutions techniques et commerciales sur la base du pré-diagnostic, des besoins du client et en appliquant les procédures de vente de l’entreprise pour conclure la prestation et établir un ordre de réparation opérationnel</p>		<p>Un service après-vente adapté à la demande du client et aux procédures de l’entreprise est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat propose une solution technique adaptée aux besoins du client et aux résultats du pré-diagnostic. - La solution est clairement expliquée et argumentée, à l’aide d’un vocabulaire précis et adapté au client. - La vente de la prestation technique est finalisée avec l’accord du client et selon les procédures de vente de l’entreprise. - Les informations consignées sont claires et permettent d’établir un ordre de réparation complet, conforme aux exigences réglementaires (livre de police, conditions générales de service, conditions générales de vente) et adapté aux besoins du client. - L’ordre de réparation est transmis aux services concernés. - Des prestations additionnelles sont proposées par le candidat, en adéquation avec les besoins exprimés par le client et la politique de l’entreprise.
	<p>C.1.4. Etablir le devis de la prestation réalisée sur la montre dans le respect de la demande du client et des conditions de vente définies pour restituer la montre au client selon ses exigences</p>		<p>Le devis est réalisé et correspond à la demande initiale du client :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’estimation des coûts d’entretien et de réparations est pertinente et adaptée aux besoins de la montre. - Les délais de réparation estimés sont communiqués au client. - Le calcul du prix est établi à partir de la grille tarifaire de l’entreprise et est juste. - Le contenu du devis est clairement expliqué et argumenté auprès du client. - Le devis est complet et conforme à la réglementation. - Le devis est accepté et validé par le client. - La totalité des informations nécessaires à l’établissement du devis est enregistré sur les outils informatiques adéquats.
	<p>C.1.5. Conseiller le client sur les prestations, l’entretien de la montre et l’intervention menée dans le but d’informer et résoudre les éventuelles questions, litiges et réclamations</p>		<p>Les questions et réclamations du client sont anticipées et résolues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’intervention est expliquée clairement, le langage et le vocabulaire sont adaptés au client. - Le candidat adopte une posture active.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

			<ul style="list-style-type: none"> - L'origine de la réclamation ou du litige est correctement identifiée et des réponses précises, claires et adéquates sont apportées. - Des solutions de résolutions simples et complexes sont proposées, en cohérence avec la demande du client. - La facture est expliquée clairement au client et des réponses précises sont apportées, le cas échéant. - Le candidat conseille le client sur l'entretien de la montre. - La montre est restituée sans défaut au client. - Le candidat s'assure que tous les besoins et demandes du client ont été satisfaits.
<p>Activité 2.1 – Analyse et préparation de la montre au diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des données nécessaires au diagnostic - Déboîtement de la montre 	<p>C.2.1. Analyser les informations nécessaires à son intervention (pré-diagnostic, ordre de réparation, données fabricant, informations techniques de la montre) et des informations et demandes apportées par le client pour identifier les étapes du diagnostic à mettre en place et les complications de la montre</p> <p>C.2.2. Déboîter tout type de montre en utilisant les outils adaptés à la complexité et la conception du modèle et en respectant les procédures adéquates afin de préparer la montre au diagnostic</p>	<p>Modalité d'évaluation n°2 Mise en situation professionnelle reconstituée : diagnostic d'une montre</p> <p>Le candidat reçoit une montre (simple, à complications) présentant un ou plusieurs dysfonctionnements. Il reçoit un pré-diagnostic et l'ensemble des informations nécessaires à son diagnostic (informations techniques, informations client, données fabricant).</p> <p>Le candidat réalise le diagnostic complet de la montre en mobilisant les gestes, procédures et tests nécessaires à sa réalisation. Il formule des hypothèses de dysfonctionnement à l'écrit ou à l'oral en argumentant au moyen des actions menées et outils utilisés.</p> <p>Durée : 1 heure</p>	<p>Le diagnostic est correctement préparé en tenant compte des complications de la montre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des éléments du pré-diagnostic et de l'ordre de réparation est collecté de manière exhaustive et consulté. - Les données fabricant et les informations techniques de la montre sont identifiées et analysées. - Les différentes complications et les spécificités fonctionnelles de la montre sont repérées et prises en compte pour l'établissement du diagnostic. - Les informations fournies par le client (dysfonctionnement constaté, panne régulière, etc.) sont collectées auprès du service concerné, comprises et intégrées. - Les informations manquantes sont demandées et collectées auprès des interlocuteurs concernés. - La demande de diagnostic est complète, comprise et reformulée le cas échéant. <p>Le déboîtement de la montre est adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure de déboîtement est adaptée aux normes de conception de la montre. - Le déboîtement est réalisé en respectant ou adaptant la procédure aux complications. - Les gestes techniques sont adaptés à la complexité de la montre et sont précis.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

			<ul style="list-style-type: none"> - La procédure de démontage de l'habillement est respectée et les gestes techniques sont adaptés et précis. - L'habillage de la montre n'est pas détérioré. - L'esthétique générale du produit est conservée. - L'ensemble des tests et contrôles (simples et complexes) sont repérés et sont sélectionnés en fonction de la montre et des premiers éléments de diagnostic.
<p>Activité 2.2 – Diagnostic du dysfonctionnement de la montre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontage du mouvement de la montre - Tests de fonctionnement (mise à l'heure, étanchéité, etc.) - Contrôle des tolérances fabricant - Etablissement des hypothèses de dysfonctionnement 	<p>C.2.3. Démonter le mouvement de la montre en utilisant les outils adaptés (tournevis, loupe, brucelles) et en adaptant les procédures dans le but d'approfondir les causes de la panne ou du dysfonctionnement</p>		<p>Le démontage de la montre est réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mouvement de la montre est analysé et les informations techniques et données fabricant sont consultés. - Le mouvement de la montre est démonté dans les règles de l'art et en tenant compte des symptômes identifiés. - Les outils utilisés pour le démontage sont adaptés (tournevis, loupes, brucelles). - Le démontage du mouvement permet d'identifier des causes profondes de dysfonctionnement.
	<p>C.2.4. Réaliser en amont et en aval du déboîtage de tout type de montre les tests de fonctionnement (mise à l'heure, étanchéité, etc.) par observation et le contrôle des tolérances fabricant en l'adaptant à la complexité de la montre afin d'identifier les écarts et anomalies de tout type de fonction</p>		<p>Les anomalies sont détectées et répertoriées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de contrôle sélectionnées sont adaptées aux fonctionnalités du produit et à sa complexité. - Les tests d'étanchéité sont réalisés si nécessaire et les joints sont vérifiés. - Les différents éléments de la montre sont analysés (à l'œil ou avec des outils grossissants si nécessaire). - Les tolérances fabricant sont contrôlées en comparaison avec la montre diagnostiquée. - Le candidat vérifie l'état du mouvement (rayure, choc, casse) et les notifie. - Les complications de la montre sont testées en comparaison avec les données fabricant. - Les différentes caractéristiques techniques et fonctions de la montre sont appréhendées et les écarts avec le produit diagnostiqué sont recensés et analysés. - L'intégralité des anomalies de fonctions de la montre est identifiée et les résultats sont consignés selon les procédures en vigueur dans l'entreprise.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

	<p>C.2.5. Analyser les résultats des tests réalisés en identifiant les dysfonctionnements constatés afin d'émettre des hypothèses sur les origines des anomalies et établir un diagnostic final</p>		<p>Le diagnostic de la montre est finalisé, complet et conforme aux anomalies constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'analyse des résultats sont mobilisées et sont en adéquation avec les dysfonctionnements rencontrés. - L'analyse et l'interprétation des résultats des contrôles et tests réalisés sont pertinentes et les hypothèses portent sur l'ensemble des dysfonctionnements le cas échéant. - Les hypothèses de dysfonctionnement sont fondées et hiérarchisées en fonction de leur priorité et de leur probabilité. - Les résultats du diagnostic sont consignés sur la fiche de suivi en respectant les standards en vigueur dans l'entreprise. - Le diagnostic permet d'anticiper les pannes futures et garantit la réalisation complète du service. - Le diagnostic permet d'établir un devis précis, chiffré et conforme.
<p>Activité 3.1 – Préparation technique de l'intervention sur une montre simple ou à complications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du cahier des charges, des coûts et des délais d'intervention - Adaptation du planning d'intervention - Préparation, adaptation et fabrication de l'outillage, du matériel et des fournitures à l'intervention 	<p>C.3.1. Organiser son activité selon le cahier des charges fourni pour l'intervention sur une montre afin de respecter les délais, le planning de production de l'atelier, les coûts et le niveau technique attendus</p>	<p>Modalité d'évaluation n°3 Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Le candidat reçoit un ordre de réparation et un poste de travail équipé.</p> <p>Celui-ci organise les différents éléments demandés dans le cahier des charges et prépare son intervention en collectant, adaptant, fabriquant et proposant les informations, outils, fournitures et modes opératoires nécessaires.</p>	<p>Le cahier des charges et l'organisation générale de l'atelier sont intégrés dans l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les délais et les coûts de l'intervention sont connus et respectés. - La planification de l'activité est cohérente au regard des activités à réaliser. - Le planning de production est connu et intégré. - Les éventuels écarts de délais et de coûts sont repérés. - Les problèmes sont anticipés et communiqués selon l'organisation et les procédures de l'entreprise. <p>Des propositions d'adaptation sont formulées le cas échéant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation des interventions et des actions est communiquée et partagée.
	<p>C.3.2. Adapter le poste de travail, le matériel, les fournitures et l'outillage nécessaires à l'intervention en tenant compte des caractéristiques de la montre pour garantir une opération technique</p>	<p>Le jury observe le candidat pendant sa préparation et peut intervenir pour lui poser des questions si nécessaire.</p>	<p>Le poste de travail est fourni et adapté aux opérations à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix du matériel et de l'outillage nécessaires à l'intervention est adapté et effectué en toute autonomie. - Les pièces nécessaires à l'intervention sont identifiées.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

	<p>adaptée aux normes de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur</p>	<p>Durée : 1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du matériel et de l'outillage nécessaire à l'intervention est préparé en respectant notamment les équivalences entre matériels le cas échéant. - Les procédures de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont respectées et appliquées. - Les outils et matériels manquants sont identifiés et une solution (fabrication, commande) est trouvée.
	<p>C.3.3. Procéder à l'entretien, la maintenance, l'adaptation et la fabrication des matériels utilisés (pinces, potences, etc.) en fonction de son intervention et dans le respect des procédures dans le but d'assurer leur opérationnalité pour la révision ou la réparation de tout type de montre</p>		<p>Les matériels et outils utilisés sont adaptés à la personne et à l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les matériels et outils sont appropriés et compatibles avec les machines et l'intervention. - Les modifications d'outils sont réalisés sur-mesure en fonction des besoins de l'intervention (usinage, affûtage, ajustements, modélisation, etc.) et du produit réparé. - Des outils sont fabriqués et répondent aux modes opératoires établis et/ou modifiés et aux besoins de la montre. - Les éléments d'outillage sont remplacés en cas de non-conformité. - Les mesures de sécurité spécifiques à certains matériels et machines sont respectées tout au long de l'intervention et sont consignées et affichées selon les règles en vigueur.
<p>Activité 3.2 – Gestion logistique et administrative de l'intervention sur une montre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des pièces, fournitures et matériels disponibles - Mise en disponibilité et commandes des pièces, fournitures et matériels nécessaires à une intervention - Création et suivi administratif de l'intervention - Application des règles QHSE en vigueur dans l'entreprise 	<p>C.3.4. Contribuer à la gestion des stocks de fournitures et de matériels en lien avec le responsable d'atelier en anticipant les commandes afin d'assurer la disponibilité et l'adaptation des matériels et consommables pour les interventions et l'atelier</p>		<p>La disponibilité des matériels, des fournitures et des outils est assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi de la rotation des stocks est réalisé correctement. - Les besoins en matériels, fournitures et outils sont anticipés et recensés. - Le référencement des pièces, des matériels, des fournitures et des outils est correctement réalisé. - Les fournisseurs de matériels, outils et fournitures sont identifiés et sélectionnés en adéquation avec les impératifs de l'intervention. - Le candidat informe et fait valider le budget de commande de matériels et d'outillage par la hiérarchie. - Les bons de commande sont renseignés correctement et avec pertinence.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

<p>- Etablissement et adaptation des modes opératoires en fonction de l'intervention</p>			<ul style="list-style-type: none"> - La commande des pièces est réalisée de manière complète et en tenant compte des délais de réception et d'intervention. - Les pièces, matériels, fournitures et outils sont reçus et contrôlés. - Toute anomalie est signalée et les procédures nécessaires (refus, renvoi des marchandises, communication à la hiérarchie) sont appliquées.
	<p>C.3.5. Créer et/ou mettre à jour une fiche de suivi en renseignant les informations techniques, les anomalies rencontrées et les étapes effectuées pour vérifier le respect des coûts et des délais et communiquer sur l'intervention de la montre si nécessaire</p>		<p>L'intervention est consignée en intégralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fiche de suivi est créée pour l'intervention et remplie au fil des différentes étapes menées. - Les informations techniques renseignées sont complètes et en adéquation avec l'intervention. - Les anomalies constatées et leurs procédures de résolution sont recensées. - Le vocabulaire technique utilisé est adapté. - Le relevé de l'ensemble des fournitures à consommer est prescrit. - Les délais de réparation prévus sont pertinents et respectés. - Les coûts d'intervention sont renseignés et conformes. - La fiche de suivi est claire, compréhensible et complète. - Les informations sont transmises le cas échéant.
	<p>C.3.6. Appliquer strictement les règles de rangement, de sécurité, d'hygiène, de santé, de qualité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise afin de garantir la sécurité des personnes et des pièces</p>		<p>Les procédures de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont respectées et appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste de travail est rangé avant et après l'intervention. - Les huiles et graisses utilisées sont évacuées dans le respect des normes environnementales. - L'intervention menée ne comporte aucune mise en danger des personnes. - Les outils et matériels usés sont consignés selon les procédures en vigueur dans l'entreprise. - L'esthétique et la fonctionnalité de la montre ne sont pas altérées au-delà du périmètre d'intervention.
	<p>C.3.7. Etablir des modes et des gammes opératoires en mobilisant les informations techniques, logistiques et organisationnels</p>		<p>La faisabilité technique de l'intervention est établie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modes et gammes opératoires pour l'intervention sont identifiés et consultés.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

	nécessaires dans le but d'établir la faisabilité technique de l'intervention		<ul style="list-style-type: none"> - Les informations techniques, logistiques et organisationnels nécessaires à l'intervention sont rassemblées et analysées. - Les modes et gammes opératoires sont modifiés en fonction de l'intervention à mener et des possibles complications identifiées. - Un mode opératoire spécifique à l'intervention est formalisé.
<p>Activité 4.1 – Intervention technique sur une montre simple ou à complications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontage du mouvement de la montre - Remplacement des pièces défectueuses - Réparation des pièces déformées - Remise en conformité du mouvement et des complications 	<p>C.4.1. Procéder au démontage du mouvement à complications selon les modes et gammes opératoires établis ou définis et adaptés à l'intervention afin de confirmer le diagnostic</p>	<p>Modalité d'évaluation n°4 Mise en situation professionnelle reconstituée</p> <p>Le candidat reçoit une montre (simple, à complications) comprenant un ou plusieurs dysfonctionnements et ayant été soumis à un diagnostic complet préalable.</p> <p>Le candidat met en œuvre les techniques, gestes et outils nécessaires à la résolution du dysfonctionnement et restitue la montre selon la demande initiale, le devis signé avec le client et l'ordre de réparation.</p> <p>Durée : 17 heures</p>	<p>Le démontage du mouvement est réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mode opératoire du fabricant ou le mode opératoire réalisé est correctement mis en œuvre. - Les complications de la montre sont appréhendées. - La procédure de démontage est adaptée à la complexité du mouvement. - Les procédures de contrôle des fabricants sont respectées. - Les composants sont correctement consignés et aucune détérioration ou altération n'est constatée.
	<p>C.4.2. Corriger le défaut constaté en remplaçant et/ou réparant les composants défectueux et/ou déformés de la montre afin de résoudre en totalité les dysfonctionnements ou d'alerter en cas de réparation incomplète ou impossible</p>		<p>Le ou les dysfonctionnements sont résolus en intégralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les composants de la montre usés ou défectueux sont identifiés. - Les causes du dysfonctionnement sont entièrement identifiées et confirmées. - La solution de réparation définie est adaptée le cas échéant où des écarts sont constatés. - Les pièces altérant la fonctionnalité de la montre sont corrigées ou réajustées (ajustement des jeux, remise en état des états de surface, remise en forme initiale des pièces déformées, etc.) - Les composants défectueux et ne pouvant être corrigés sont remplacés en respectant la conformité avec les normes fabricant et le modèle. - Le mouvement et les complications sont remis en conformité et fonctionnels. - Le cas échéant, une alerte et des préconisations d'actions correctives sont transmis aux interlocuteurs adaptés.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

	<p>C.4.3. Remonter le mouvement de base sur tout type de montre en vérifiant son intégrité ainsi que celle de ses composants afin de le régler aux normes fabricant</p>		<p>Le mouvement est remonté et conforme aux normes fabricant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure de montage du mouvement est correctement appliquée. - L'ensemble des composants du mouvement est rassemblé et vérifié. - Aucune détérioration n'est constatée. - Le réglage du mouvement est réalisé dans les tolérances. - Le mouvement ne comporte aucune trace de poussières ou de rayures et est lubrifié correctement.
<p>Activité 4.2 – Rétablissement de l'état initial et fonctionnel de la montre simple ou à complications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réassemblage des complications de la montre - Réglage d'ensemble du mouvement - Contrôle des réparations et remplacements de pièces sur la montre - Polissage de la boîte ou du bracelet si nécessaire - Contrôle des fonctionnalités de la montre simple ou à complications - Restitution de la montre 	<p>C.4.4. Réaliser le remontage des complications de la montre (excentriques, pénétrations des dents, graissage, etc.) et l'emboîtement du mouvement (cadran, aiguilles) pour procéder au réglage d'ensemble du mouvement monté</p>		<p>Le réassemblage de la montre (simple, à complications) est réalisé sans erreur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure de réassemblage du mouvement de base est respectée et modifiée le cas échéant. - Aucune détérioration ou perte de composants n'est constatée. - Les huiles et graisses appropriées sont apposées en juste quantité aux endroits appropriés et sont conformes aux normes environnementales en vigueur dans l'entreprise. - Les excentriques sont correctement réglés le cas échéant. - Les pénétrations des dents et les jeux sont conformes et fonctionnelles. - La force des ressorts est adaptée. - Le mouvement et ses complications ne comporte aucune trace et poussière. - La montre est réglée selon les critères définis par le fabricant.
	<p>C.4.5. Contrôler en continu le résultat des révisions et/ou des réparations menées sur tout type de montre dans le but de garantir la bonne fonctionnalité du produit</p>		<p>La montre réparée est fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles de fonctionnalité sont réalisés à chaque étape de l'intervention. - Les réglages sont réalisés et contrôlés avec les normes fabricant. - L'ensemble des contrôles est adapté à la montre et réalisé sans faute. - Les dysfonctionnements présents dans l'ordre de réparation sont résolus. - La montre est fonctionnelle et son étanchéité est contrôlée le cas échéant.

Intitulé : CQP Horloger qualifié

	<p>C.4.6. Réaliser l'habillage de la montre réparée (simple, à complications) en remédiant aux problèmes esthétiques rencontrés et en rétablissant l'aspect fonctionnel (fonctionnalités des poussoirs, étanchéité, mise à l'heure, intervention bracelet, etc.) afin de rendre au client une montre conforme au résultat attendu et à la politique qualité de l'entreprise</p>		<p>L'esthétique de la montre est adaptée et conforme aux attentes du client :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le ou les problèmes esthétiques de la montre sont observés et identifiés (poussières, rayures, etc.)- Le choix des appareils, des outils et des produits pour le polissage est adapté aux besoins de la boîte et/ou du bracelet.- Le candidat réalise ou fait réaliser le polissage de la boîte et/ou du bracelet selon les procédures en vigueur.- Les formes, les angles et les proportions d'origine de la montre sont conservées.- Les règles de sécurité lors de la réalisation du polissage sont strictement respectées.- Les accessoires de la montre sont correctement remis en place.- L'esthétique de la montre est en conformité avec les exigences de la politique qualité de l'entreprise.
--	---	--	---